

# Caisses et bornes libre service 2019

## Commandes

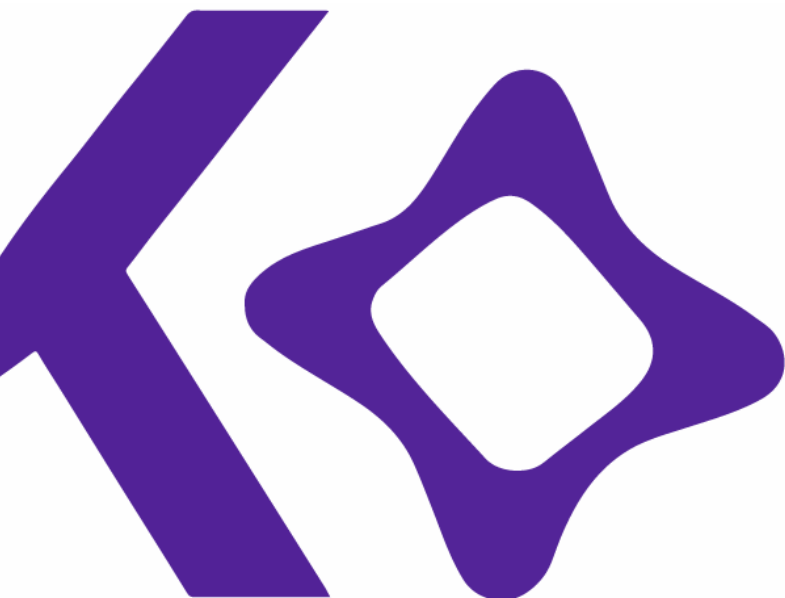
TEL : +33 (0)2 28 53 01 01

FAX : +33 (0)2 28 53 01 00

[contact@perimatic.com](mailto:contact@perimatic.com)

## Infos techniques

[technique@perimatic.com](mailto:technique@perimatic.com)





# Borne **KOBE** 215



Borne KOBE	Windows	Android
<b>Ecran</b>	21.5" capacitif projeté 10 points	21.5" capacitif projeté 10 points
<b>LCD</b>	1920 x 1080, IPS	1920 x 1080, IPS
<b>Proc/Chip</b>	Intel® Core i3-3110M, 2.4GHz	Chipset RK3288
<b>Ports</b>	4 x USB, 1 x RJ45, 1 x VGA, 1 x HDMI	2 x USB, 1 x RJ45, 1 x HDMI
<b>Mémoire</b>	4Go	2G
<b>Stockage</b>	mSSD 128GB	Emmc 16Go
<b>OS</b>	Windows 10 IOT (préinstallé)	Android 7.1
<b>Wifi</b>	Carte et antenne intégrée	Carte et antenne intégrée
<b>Scanner</b>	Imager 2D intégré	Imager 2D intégré
<b>Imprimante</b>	Tickets Thermique 80 mm	Tickets Thermique 80 mm
<b>Emplacement</b>	Modèles Ingenico par défaut	
<b>TPE</b>		
<b>Garantie</b>	1 an	

KOBE 215	Ref
Borne de commande 21.5"- Windows- sans pied	K215W
Borne de commande 21.5" - Android- sans pied	K215A
Options	Ref
Pied support	KFS
Support mural	KWM
Caméra de surveillance	SGCAM
Capteur de présence	SGCAP
Onduleur 3 prises 600VA	SG-ONDUL
Garantie sur site 36 mois (J + 1 voir CGV)	SG-EXT36



# Borne **KOBE** 320



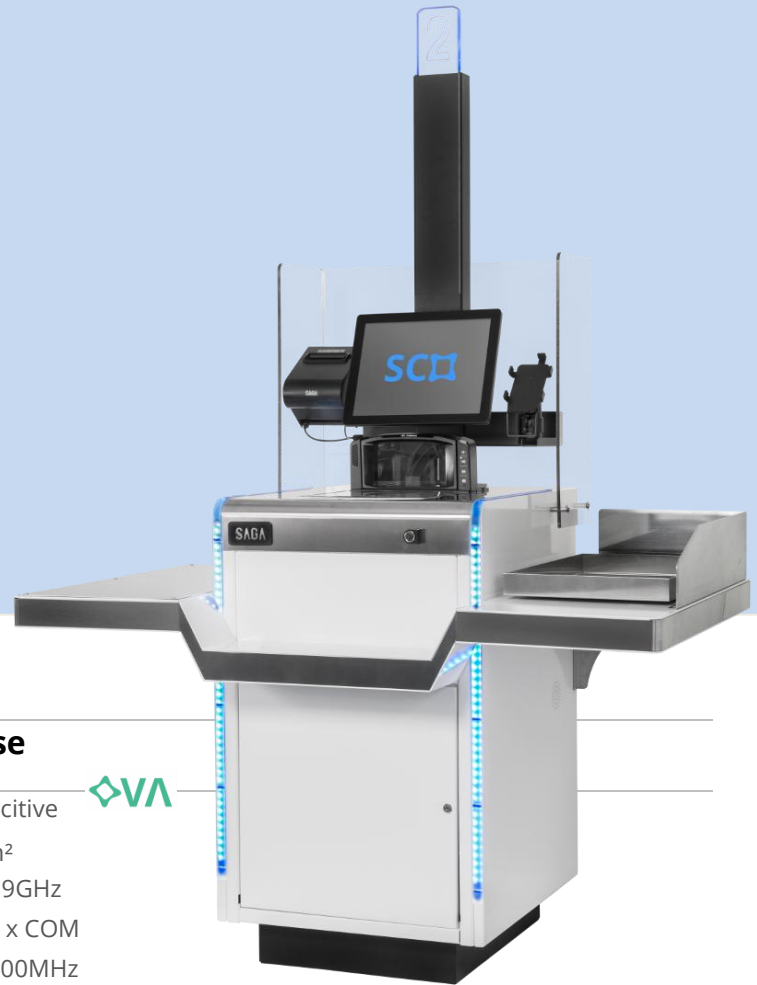
## Borne KOBE

	Windows	Android
<b>Ecran LCD</b>	32" capacitif projeté 10 points 1920 x 1080, IPS	32" capacitif projeté 10 points 1920 x 1080, IPS
<b>Proc/Chip</b>	Intel® Core i3-3110M, 2.4GHz	Chipset RK3288
<b>Ports</b>	4 x USB, 1 x RJ45, 1 x VGA, 1 x HDMI	2 x USB, 1 x RJ45, 1 x HDMI
<b>Mémoire</b>	4Go	2G
<b>Stockage</b>	mSSD 128GB	Emmc 16o
<b>OS</b>	Windows 10 IOT (préinstallé)	Android 7.1
<b>Wifi</b>	Carte et antenne intégrée	Carte et antenne intégrée
<b>Scanner</b>	Imager 2D intégré	Imager 2D intégré
<b>Imprimante</b>	Tickets Thermique 80 mm	Tickets Thermique 80 mm
<b>Emplacement</b>	Modèles Ingenico par défaut	
<b>TPE</b>		
<b>Garantie</b>	1 an	

<b>KOBE 320</b>	Ref
Borne de commande 32"- Windows - sans pied	K320W
Borne de commande 32" - Android- sans pied	K320A
<b>Options</b>	Ref
Pied support	KFS
Support mural	KWM
Caméra de surveillance	SGCAM
Capteur de présence	SGCAP
Onduleur 3 prises 600VA	SG-ONDUL
Garantie sur site 36 mois (J + 1 voir CGV)	SG-EXT36



# Self Check Out SAGA



## SCO-SAGA

## Éléments de Base

TPV	OVA i5, dalle 15" tactile capacitive	
LCD	1024x 768, LED 400cd/m <sup>2</sup>	
Proc/Chip	Intel® Core i5-4300U, max 2.9GHz	
Ports	6 x USB, 1 x RJ45, 1 x HDMI x 4 x COM	
Mémoire	4Go SO DIMM DDR III 1333/1600MHz	
Stockage	mSSD 128GB	
OS	Windows 10 IOT (préinstallé)	
Imprimante	Thermique SGPR200 Triple interface	
Scanner	Zebra MP7000 intégré	
Plateau	Balance articles Mettler Toledo	
Support TPE	Modèles Verifone, Ingenico...	
Signalétique	LED Indicateur d'état	
Onduleur	6 prises 800VAC	
Garantie	2 ans	
Emballage	Caisson bois	



## SCO SAGA

Self Check Out SAGA

Garantie sur site 36 mois (J + 1 voir CGV)

Ref

SCO-SG

SG-EXT36

## Options en page 6



# Self Check Out **TOTEM**



## SCO-Totem

## Éléments de base



<b>TPV</b>	PULSE J1900, dalle 15" tactile capacitive
<b>LCD</b>	1920 x 1080, 300 cd/m <sup>2</sup>
<b>Proc/Chip</b>	Intel® Celeron Baytrail J1900 2GHz
<b>Ports</b>	6 x USB, 1 x RJ45, 1 x VGA, 3 x COM
<b>Mémoire</b>	4Go SO DIMM DDR III
<b>Stockage</b>	SSD 60GB Kingston
<b>OS</b>	Windows 10 IOT (préinstallé)
<b>Imprimante</b>	Thermique SGPR200, Triple interface
<b>Scanner</b>	SGBS400 vertical, 2D Imager
<b>Douchette</b>	SGBS320, 2D Imager + support
<b>Support TPE</b>	Modèles Verifone, Ingenico...
<b>Signalétique</b>	LED Indicateur d'état
<b>Garantie</b>	2 ans
<b>Emballage</b>	Caisson bois

## SCO Totem

Ref

Self Check Out Totem J1900

SCOT

Garantie sur site 36 mois (J + 1 voir CGV)

SG-EXT36

## Options en page 6



# Liste Options SCO

	<b>Code article</b>
<b>Système d'exploitation préinstallé</b>	
Windows POS READY 7	WIN POS 7
Windows 10 IOT Enterprize	WIN10
<b>TPV au choix</b>	
NEW PULSE i3-6100TE (2.7GHz)	NP-150-I3
OVA J1900 Baytrail (2.0GHz)	OVAJ1900
<b>Lecteurs d'identification</b>	
Lecteur i-Button USB	IBTNUB
Lecteur i-Button RS-232	IBTNRS
Clé Dallas	IBTK
Scanner manuel 1D Imager	SGBS550i
<b>Connectique et Surveillance</b>	
Dongle Wifi	ADP-WIFI
Carte Wifi Mini PCI Express Intel Dual Band	SGWIFI
Caméra de surveillance	SGCAM
Lecteur tickets restaurant	SGREST
Distributeur de carte de fidélité	SGFID
Plateau pesage pour SCO Totem	TOTPL
Capteur de présence	SGCAP
CashDrive, intégration modules pièces et billets Glory	CI-10
<b>Accessoires et consommable</b>	
Support TPE	SUPPTPE
Onduleur 3 prises 600VA	SG-ONDUL
Kit Clavier Souris noir	CLAVIER-G
Papier Thermique	PT-80

\* Options applicables aux pages 4 et 5, nous consultez pour le tarif des options propres aux SCO



# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

## ❖ I - GÉNÉRALITÉS

La passation de commande auprès de notre société implique l'acceptation de nos conditions générales de vente et la renonciation par nos clients à toutes clauses contraires ou modifications qui pourraient figurer dans leurs documents commerciaux sauf si elles ont été expressément acceptées par nous sur notre accusé de réception. Les offres sont valables dans la limite du délai d'option qui, sauf stipulation contraire, est de un mois à dater de la remise de l'offre. Les renseignements portés sur nos catalogues, notices, barèmes, ne sont donnés qu'à titre indicatif, le vendeur pouvant être amené à les modifier à tout moment et sans préavis.

## ❖ II - COMMANDE

Toute commande, pour être prise en compte par nos services, doit être confirmée par email ; pout toute commande supérieure à 4 k€, un bon de commande tamponné et signé est nécessairement communiqué à nos services. Tout changement notifié sur l'accusé de réception du vendeur sera considéré comme accepté par le client, sauf si celui-ci notifie par écrit au vendeur son opposition au changement dans un délai maximum de 8 jours à dater de l'accusé de réception. En cas de modification quelconque (désignation, quantité...) d'un ordre déjà reçu et confirmé par le vendeur, les conditions antérieurement accordées ne peuvent être reconduites sans accord du vendeur. Les commandes d'un montant inférieur à 150€ HT ne seront pas prises en compte par nos services.

## ❖ III - PRIX

Les prix indiqués sont établis sur base des conditions économiques en vigueur. Si ces conditions changent (droits et taxes, taux de change...), les prix facturés sont susceptibles de varier en fonction de l'évolution de ces conditions. Les prix des matériels d'importation sont tous liés à formule de révision.

## ❖ IV - LIVRAISONS

Les délais de livraison prévus dans les accusés de réception de commande sont donnés à titre indicatif. Les retards ne peuvent en aucun cas justifier l'annulation de la commande, une indemnité quelconque ou l'application de pénalités de retard. Le vendeur est dégagé de plein droit de tout engagement de délai relatif à ses livraisons et se réserve le droit de suspendre : dans le cas où les conditions de paiement convenues n'auraient pas été observées par le client, en cas de force majeure ou d'événements extérieurs extraordinaires (conflits sociaux, guerre, incendie, inondation, accidents...).

La livraison sera toujours considérée comme étant effectuée aux magasins ou ateliers de PERIMATIC par remise directe au client, par avis de mise à disposition ou par délivrance de la fourniture à un transporteur désigné, soit par le client, soit par PERIMATIC.

Les marchandises sont expédiées port et emballage à la charge du client, l'assurance jusqu'au lieu de livraison étant contractée par le vendeur, tous ces frais sont facturés forfaitairement. Il appartient à l'acheteur de faire toutes les réserves nécessaires et d'exercer tout recours éventuels contre le transporteur en cas de retard, d'avance, ou de manquant, dans un délai maximum de deux jours ou d'en informer formellement le vendeur dans ce même délai.

## ❖ V - RETOUR MARCHANDISE

Aucune marchandise ne pourra être retournée sans l'accord préalable écrit du vendeur. Le retour ne concerne que des matériels n'ayant subi aucune modification ou altération et doit être effectué dans l'emballage d'origine. Les frais de transport et de remise en stock éventuelle sont à la charge du client.

## VI - RÉSERVÉ DE PROPRIÉTÉ

❖ Les marchandises énumérées et déterminées au recto de la présente resteront la propriété du vendeur jusqu'au paiement intégral de leur prix par le client, nonobstant l'acceptation de tout effet de commerce. Le client s'interdit de disposer des marchandises de quelque manière que ce soit, jusqu'à l'accomplissement de cette condition. Entre temps, les marchandises devront rester individualisées dans les entrepôts ou ateliers du client. Les risques de pertes ou de destruction seront à la charge de ce dernier. Au cas d'ouverture de procédure de règlement judiciaire de l'acheteur, les produits pourront être revendiqués, conformément aux dispositions des articles 59 et suivant de la loi n° 67563 du 13/07/67 (telle que modifiée par la loi n°80335 du 12/05/80) ou conformément aux dispositions du deuxième alinéa de l'article 121 de la loi n° 8598 du 25/01/85 après son entrée en application. Les produits demeurant la propriété de PERIMATIC jusqu'au paiement intégral de leur prix, il est donné en garantie ou d'en disposer notamment pour les revendre ou les transformer. En cas de non paiement, l'acheteur restituera la marchandise à son propriétaire : PERIMATIC. Ce dernier se réserve le droit de conserver à titre de dommages et intérêts les sommes déjà perçues dans la limite de 30% du prix de vente H.T. En cas de contestation, seul le tribunal de commerce de Nantes est compétent.

## ❖ VII - PAIEMENT

Les paiements sont effectués à l'ordre de PERIMATIC.

En cas de retard de paiement injustifié, celui-ci entraînera de plein droit et sans mise en demeure préalable le paiement par le client d'intérêts de retard calculés sur la base du taux d'escompte de la Banque de France majoré de trois points et décomptés à partir de la date de paiement initialement prévue. Une indemnité forfaitaire de frais de recouvrement de 40 € sera également facturée à l'occasion de tout retard. Pour tout client ne possédant pas un compte ouvert chez le vendeur, le paiement est dû comptant à la commande par virement. Toute demande d'ouverture de compte devra être accompagnée des références bancaires. Dans le cas de commandes cadencées, chaque livraison fera l'objet d'une facturation.

Le mode de paiement est par prélèvement sauf accord contractuel du service commercial. En cas de rejet du prélèvement pour quelque cause que ce soit par la banque, les frais bancaires supportés par PERIMATIC seront intégralement refacturés au client.

Toute modification d'échéance entraînera une majoration de son montant égale à 1,50% par mois.

## ❖ VIII - ANNULATION DE COMMANDE

En cas d'annulation totale ou partielle de la commande par le client, l'acompte versé sera conservé par PERIMATIC en totalité ou proportionnellement à la partie de commande annulée. En outre, le client sera redevable à PERIMATIC d'un montant égal à au moins 50% de la commande à titre d'indemnité.

## ❖ IX - GARANTIES

Sauf stipulation contraire, la garantie est de 3 ans à dater du jour de la livraison et elle ne s'applique qu'au matériel livré.

L'absence d'onduleur sur les systèmes intégrés suspend la garantie.

Le client doit se référer dans tous les cas aux propositions commerciales écrites faites par le vendeur. Pendant la période de garantie, ce dernier s'engage à effectuer gratuitement tout échange de pièces reconnues défectueuses par lui. En aucun cas, cet échange ne pourra prolonger la durée de la garantie de l'ensemble du matériel.

La réparation est faite dans nos ateliers ou centre de S.A.V., les frais de transport étant à la charge de l'expéditeur.

La garantie ne couvre pas les remplacements ni les réparations qui résulteraient de l'usure normale des appareils ; de détérioration ou d'accidents provenant de la négligence, de défaut de surveillance, d'entretien ou de stockage ; de manipulation ou d'utilisation non conforme aux spécifications du vendeur ou du fabricant.

La garantie ne s'appliquera pas lorsqu'une réparation ou intervention quelconque d'une personne extérieure au service après-vente du vendeur aura été constatée.

En aucun cas, le vendeur ne peut être déclaré responsable des conséquences directes ou indirectes tant sur les personnes que sur les biens, d'une défaillance d'un matériel vendu par lui. Aucune indemnité ne peut lui être réclamée de ce fait à quelque titre que ce soit, y compris au titre de la privation de jouissance.

## ❖ X - RECETTE TECHNIQUE

Toute éventuelle recette technique est à la charge du client et doit être effectuée dans un délai de 15 jours à compter de la date de convocation. Elle ne saurait être interprétée comme une condition suspensive de la vente et du paiement, le client bénéficiant à cet égard des garanties juridiques normales en matière de vente, selon les dispositions du code Civil.

## ❖ XI - JURIDICTION

En cas de contestation de tout ou partie des présentes conditions de vente comme pour toutes celles pouvant naître de l'exécution d'une quelconque commande, il est fait attribution au Tribunal de Commerce de Saint-Nazaire.

## ❖ XII - Prêt

Le demandeur s'engage à prendre soin et à respecter le matériel de prêt. En cas de dégradation, perte ou vol, la société PERIMATIC adressera une facture correspondant à la réparation ou au remplacement du matériel défectueux ou manquant. Aussi, dans le cas où les dates de retour ne sont pas respectées, la société PERIMATIC est en droit de facturer le matériel au tarif en vigueur lors de la demande de prêt. Le prêt est consenti pour une durée déterminée. Le demandeur s'engage à retourner le prêt à sa charge.